

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Ville de Rosemère**

**Une séance ordinaire** du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec), le mercredi 27 février 2019, à 19 h 30.

**Sont présents** : Paolo Galati, président; Vicky Kaliotzakis, vice-présidente; Bob Pellerin, vice-président substitut; Anick Brunet, James Di Sano, Guy Gagnon, Peter MacLaurin, Anne McMullon, Emilio Migliozi et Melissa Wall, commissaires; Tara Anderson, Anthony Beliotis et Stéphane Henley, commissaires-parents; et Gaëlle Absolonne, directrice générale.

**Également présents** : Frédéric Greschner, directeur général adjoint; Stephanie Krenn, directrice des Affaires corporatives et secrétaire générale par intérim; Robin Bennett, directeur du Service des technologies de l'information; Jérôme Dionne, directeur du Service des ressources matérielles et du transport; Richard Greschner, directeur du Service des ressources humaines; Geoffrey Hipps, directeur des Services pédagogiques; Chao Ling Pan, directeur du Service des ressources financières; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

Le président ouvre la séance.

**HEURE : 19 h 30**

**0.0 Ouverture de la séance**

**0.1 Reconnaissance du territoire**

*Nous aimerions [J'aimerais] commencer la séance en reconnaissant que la terre sur laquelle nous nous assemblons est un territoire traditionnel de la nation kaniien'keha:ka ou nation mohawk. Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la nation mohawk est un membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.*

*Tous ceux et toutes celles qui s'assemblent ici sont des membres respectés de notre communauté. Plus important encore, ce sont des amis.*

**1.0 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

**12.0 Questions diverses :**

12.1 Procédure à suivre pour communiquer des informations aux commissaires.....INFO

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Stéphane Henley que l'ordre du jour contenu au document n° SWLSB-2019/02/27-CA-001 soit approuvé tel qu'il a été modifié.

**CC-190227-CA-0125**

**Adopté à l'unanimité**

Le commissaire Emilio Migliozi quitte la séance.

**HEURE : 19 h 32**

**2.0 Approbation du procès-verbal**

Approbation  
du procès-verbal  
23 janvier 2019

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 23 janvier 2019, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification.

**CC-190227-CA-0126**

**Adopté à l'unanimité**

Le commissaire Migliozi réintègre la séance.

HEURE : 19 h 33

### 3.0 Assermentation

#### 3.1 Commissaire-parent pour le primaire

La directrice générale procède à l'assermentation de la commissaire-parent pour le primaire, M<sup>me</sup> Tara Anderson, et lui souhaite la bienvenue à la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

Au nom du conseil des commissaires, le président félicite M<sup>me</sup> Anderson, la commissaire-parent pour le primaire.

#### 4.0 Période de questions

Aucune question n'est posée.

#### 5.0 Rapport du président

Le président présente son rapport mensuel en commentant les points suivants :

- Une entrevue à la station de radio CFMB pour favoriser l'inscription à la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier pour l'année scolaire 2019-2020.
- La remise d'un chèque de 14 000 \$ à la Fondation Rêves d'enfants. L'argent a été amassé lors du déjeuner communautaire en décembre à l'école secondaire de Rosemère. Des félicitations à tous les élèves, employés et membres de la communauté qui ont fait de cet événement une réussite.
- Le lancement de l'édition 2019 des Journées de la persévérance scolaire.
- La nouvelle classe de leadership à l'école secondaire Joliette pour l'année scolaire 2019-2020;
- Un projet mis en œuvre à l'école secondaire Joliette intitulé « No Phone Tuesday » (les mardis sans téléphone). L'élève qui dirige ce projet sera invité à le présenter aux membres du conseil au cours d'une de leurs prochaines séances.
- Sa présence lors d'un discours donné par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) sur le programme de maternelle 4 ans, la taxe scolaire et les deux périodes de récréation de 20 minutes dès 2019-2020 (une mesure qui s'inscrit dans l'orientation du ministère pour faire bouger davantage les élèves).
- Sa participation à l'événement *Blue and Gold Revue*, qui a lieu tous les ans à l'école secondaire Laval Senior. Félicitations à toutes les personnes qui ont contribué à cette présentation de calibre professionnel.
- La chorale de l'école primaire Saint-Paul qui a chanté l'hymne national lors du match de hockey des Rockets de Laval le 23 février 2019. Il s'agissait également d'une activité-bénéfice de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier.
- Les séances d'information aux écoles secondaires Laval Junior et Laval Senior concernant les programmes Sport-études. Félicitations au directeur de l'école Laval Junior et à la directrice de l'école Laval Senior pour leurs efforts concertés visant à assurer la continuité et la réussite de ces programmes.
- Plusieurs événements scolaires et activités-bénéfices dans la communauté.

#### 6.0 Rapport de la directrice générale

La directrice générale présente son rapport mensuel qui comprend les points suivants :

- Les activités concernant l'image de marque de la commission scolaire ont été rendues possibles grâce à la générosité des anciens élèves qui nous ont permis d'utiliser une photo d'eux pour la campagne d'inscription 2019-2020. Le personnel du Service des communications et des relations publiques a travaillé fort, et depuis le lancement de la campagne, d'autres anciens élèves ont contacté la commission scolaire pour faire part de leur intérêt à participer aux prochaines campagnes.
- Même si la commission scolaire informe promptement les membres de sa communauté via son site Web, ses envois par courriel et sa page Facebook, elle a amélioré récemment ses modes de diffusion en devenant membre de LinkedIn et d'Instagram.
- Le MEES a annoncé l'ajout de programmes de maternelle 4 ans à travers la province à compter de l'année scolaire 2019-2020. Le ministère a informé la commission scolaire qu'elle pourra mettre en place des programmes de maternelle 4 ans dans les 10 écoles primaires suivantes : Grenville, John-F.-Kennedy, Joliette, Jules-Verne, Laurentian, Rawdon, Souvenir, Saint-Jude, Sainte-Adèle et Sainte-Agathe. Comme certaines d'entre elles offrent déjà le programme de maternelle 4 ans, une deuxième classe sera ouverte. Le programme offert à l'école primaire Grenville sera un programme permanent. Un nombre minimum de six élèves sera nécessaire pour ouvrir une classe de maternelle 4 ans. Les informations provenant du MEES sur la mise au point du programme seront transmises au fur et à mesure au conseil des commissaires. Le recrutement d'enseignants et d'enseignantes pour le programme de maternelle 4 ans sera un défi pour la commission scolaire, car nous sommes déjà confrontés à un manque de main-d'œuvre d'enseignants qualifiés et tout le secteur anglophone sera à la recherche de main-d'œuvre.
- La commission scolaire a participé à des salons de l'emploi en éducation dans certaines universités afin d'attirer les finissants en éducation vers notre commission scolaire. Nous allons également tenir une soirée de recrutement le 21 mars prochain, car nous sommes à la recherche de candidats (provenant de notre personnel enseignant et de l'extérieur) pour pourvoir des postes d'administrateur dans les prochaines années. À ce jour, 25 personnes ont exprimé un intérêt à assister à l'événement. La commission scolaire cherche toujours à recruter de nouveaux employés dans toutes ses classes d'emploi pour sa banque de candidatures. Notre matériel promotionnel sur ce sujet met en vedette de vrais employés.
- Sa participation aux événements suivants : *Blue and Gold Revue* à l'école secondaire Laval Senior, *Comedy Night* à l'école secondaire de Rosemère, et les séances d'information sur les programmes Sport-études aux écoles secondaires Laval Junior et Laval Senior.

## 7.0 Affaires découlant du procès-verbal

Aucun dossier n'est présenté.

## 8.0 Décisions du conseil

### 8.1 Affaires corporatives et secrétariat général

#### 8.1.1 Rapport annuel 2017-2018

Rapport annuel  
2017-2018

CC-190227-CA-0127

ATTENDU QUE l'article 220 de la Loi sur l'instruction publique fait obligation à chaque commission scolaire de produire un rapport annuel pour informer la population de son territoire de ses activités;

ATTENDU QUE le rapport annuel proposé a été transmis à l'ensemble des commissaires le 18 février 2019 afin d'obtenir leurs commentaires;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Emilio Migliozi que, sur recommandation du comité de gouvernance et d'éthique, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier adopte le rapport annuel 2017-2018 présenté au document n° SWLSB-2019/02/27-CA-002.

ET QUE, conformément à l'article 220.1 de la Loi sur l'instruction publique, le rapport annuel 2017-2018 soit présenté à la population à la séance du 27 mars 2019 du conseil des commissaires.

**Adopté à l'unanimité**

### 8.1.2 Politique sur les frais scolaires exigés des parents – secteur jeunes – autorisation pour la tenue d’une consultation

En réponse aux questions du commissaire Guy Gagnon, la directrice des Affaires corporatives et secrétaire générale par intérim apporte les précisions suivantes :

- Le projet de loi 12 : *Loi visant à préciser la portée du droit à la gratuité scolaire et à permettre l’encadrement de certaines contributions financières pouvant être exigées*, qui découle de l’action collective, a été déposé récemment à l’Assemblée nationale;
- La politique s’aligne sur ce projet de loi et sera revue pour y apporter des modifications lorsque le projet de loi sera sanctionné;
- Certains articles du projet de loi seront assujettis à des règlements du MEES;
- Dès que ces règlements seront rendus publics, les lignes directrices de la politique seront révisées en conséquence.

Politique sur les frais scolaires exigés des parents – secteur jeunes

CC-190227-CA-0128

ATTENDU la nécessité d’apporter des modifications à la politique de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier sur les frais scolaires exigés des parents (politique n° 2006-FR-03) afin de l’aligner sur les directives du ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur (MEES) concernant les frais exigés des parents et la gratuité scolaire;

ATTENDU QUE les changements législatifs apportés par le MEES ont entraîné la nécessité de modifier ladite politique;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Peter MacLaurin que, sur recommandation du comité de gouvernance et d’éthique, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise la tenue d’une consultation sur la politique n° 2006-FR-03 : Frais scolaires exigés des parents – secteur jeunes;

ET QUE la consultation commence le 28 février 2019 et se termine le 10 avril 2019 avec les conseils d’établissement, le comité de parents, l’Association québécoise des cadres scolaires, section Sir-Wilfrid-Laurier, l’Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier, le Syndicat des enseignantes et enseignants Laurier, le Syndicat des professionnels et professionnels de l’Ouest de Québec anglophone, la CSN-S18 et le SEPB-Québec-FTQ (section locale 577).

**Adopté à l’unanimité**

### 8.1.3 Élection d’un vice-président du comité pédagogique

Le président informe le conseil que, comme l’ancien commissaire-parent pour le primaire occupait également le poste de vice-président du comité pédagogique, un remplacement sera nécessaire, et il demande des propositions de candidature.

Le commissaire Bob Pellerin propose le commissaire James Di Sano. Le commissaire Di Sano accepte.

La commissaire Anne McMullon propose la commissaire Vicky Kaliozakis. La commissaire Kaliozakis accepte.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Peter MacLaurin de clore la période de mise en candidature.

**Adopté à l’unanimité**

Les membres du conseil acceptent que le vote soit fait à main levée.

À la demande de la commissaire Anne McMullon, le président invite les candidats à donner les raisons pour lesquelles ils sont aptes à occuper le poste de vice-président du comité pédagogique.

La commissaire Vicky Kalitziakis fait savoir qu'elle a occupé ce poste pendant quatre ans et qu'elle ne s'était pas proposée pour le poste au départ, car la personne qui l'occupait avait des liens étroits avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et était donc en mesure de fournir un soutien précieux au comité.

Le commissaire James Di Sano informe les membres qu'en tant que finissant relativement récent de la commission scolaire, il comprend bien la valeur des Services pédagogiques et sera en mesure d'offrir des idées nouvelles à la table.

En réponse à une question du commissaire Bob Pellerin, la directrice des Affaires corporatives et secrétaire générale par intérim précise que sa compréhension de l'article 3.5 de la procédure n° 2013-CA-08 : *Comités administratif et pédagogique*, est exacte, c'est-à-dire que les présidents et vice-présidents du conseil des commissaires et du comité exécutif ne sont pas éligibles aux postes du comité pédagogique ou du comité administratif.

Le commissaire James Di Sano est élu sans concurrent.

Élection d'un vice-président  
du comité pédagogique

**CC-190227-CA-0129**

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-181212-CA-0102, approuvant la nomination du commissaire-parent pour le primaire au poste de vice-président du comité pédagogique;

ATTENDU QUE le commissaire-parent pour le primaire a donné sa démission, laissant vacant le poste de vice-président du comité pédagogique;

ATTENDU QUE l'article 3.2 de la procédure n° 2013-CA-08 : *Comités administratif et pédagogique* prévoit la nomination d'un vice-président du comité pédagogique;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que James Di Sano soit nommé vice-président du comité pédagogique pour l'année scolaire 2018-2019.

**Adopté à l'unanimité**

## **8.2 Ressources financières**

### **8.2.1 Tenue d'une consultation sur l'élaboration du budget 2019-2020**

En réponse à une question du commissaire Guy Gagnon, le directeur du Service des ressources financières fait savoir que la période de consultation est alignée sur le mandat du comité de répartition des ressources afin que celui-ci puisse faire des recommandations au conseil en juin concernant le budget.

Tenue d'une consultation  
sur l'élaboration du budget  
2019-2020

**CC-190227-FR-0130**

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a entamé le processus d'élaboration du budget pour l'année scolaire 2019-2020;

ATTENDU QUE l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique fait obligation à la commission scolaire de rendre publics les objectifs et les principes de la répartition de son budget;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a préparé un projet de « processus budgétaire 2019-2020 »;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Guy Gagnon que, sur recommandation du comité de vérification, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise la tenue d'une consultation sur le « processus budgétaire 2019-2020 », tel qu'il apparaît au document n° SWLSB-2019/02/27-FR-001;

ET QUE la consultation commence le 28 février 2019 et se termine le 5 avril 2019 avec les conseils d'établissement, le comité de parents, l'Association québécoise des cadres scolaires, section Sir-Wilfrid-Laurier, et l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier.

**Adopté à l'unanimité**

### 8.3 Ressources humaines

#### 8.3.1 Comité de sélection – direction des Affaires corporatives et secrétaire général(e)

##### 8.3.1.1 Annulation de la résolution

En réponse à une question de la commissaire Vicky Kalotzakis, la directrice générale précise qu'un comité de sélection pour ce poste était déjà en place, mais qu'en raison des changements récents à la composition du conseil, quelques-uns des nouveaux commissaires et commissaires-parents souhaiteront peut-être faire partie du processus.

Comité de sélection –  
direction des Affaires  
corporatives et secrétaire  
général(e)

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-180815-HR-0008 approuvant la nomination de commissaires au comité de sélection pour le poste de direction des Affaires corporatives et de secrétaire général(e);

Annulation de la résolution

ATTENDU QUE les commissaires nommés à ce comité ont donné leur démission, laissant vacants deux postes au comité de sélection;

**CC-190227-HR-0131**

ATTENDU QUE le conseil des commissaires souhaite établir un nouveau comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anne McMullon que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier annule la résolution n° CC-180815-HR-0008 approuvant la nomination de commissaires au comité de sélection pour le poste de direction des Affaires corporatives et de secrétaire général(e);

ET QU'un nouveau comité de sélection soit établi conformément à la procédure n° 2012-CA-20, à l'article 5.2 de la politique n° 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires, section Sir-Wilfrid-Laurier*, et de l'article 5.4 de la politique n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier*.

**Adopté à l'unanimité**

##### 8.3.1.2 Comité de sélection

En réponse aux questions, la directrice générale précise que, comme les entrevues se feront le jour, les commissaires qui souhaitent siéger au comité de sélection doivent s'engager à y consacrer au moins une journée complète, possiblement deux, selon le nombre de candidats qualifiés. Les dates d'entrevue seront déterminées en fonction de la disponibilité des membres du comité de sélection et les entrevues auront lieu dans un endroit à l'extérieur du centre administratif afin de préserver la confidentialité du processus.

Le président demande des propositions de candidature pour siéger comme membre du comité de sélection concernant le poste de direction des Affaires corporatives et secrétaire général(e).

Le président fait savoir qu'il va se prévaloir de l'option de siéger au comité de sélection.

Le commissaire Peter MacLaurin propose sa propre candidature.

La commissaire Anick Brunet propose le commissaire Guy Gagnon. Le commissaire Gagnon accepte.

La commissaire Melissa Wall propose sa propre candidature.

Le commissaire-parent Anthony Beliotis fait savoir qu'il souhaiterait siéger au comité de sélection, mais qu'il faudra lui donner un avis d'au moins une semaine pour qu'il puisse organiser son horaire.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano de clore la période de mise en candidature.

Le président ajoute qu'un commissaire pourrait remplacer un commissaire-parent si le conseil est d'accord.

Comité de sélection –  
direction des Affaires  
corporatives et secrétaire  
général(e)

ATTENDU QUE les comités de sélection de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier sont composés du président, d'un commissaire, d'un commissaire-parent, d'un commissaire substitut, d'un commissaire-parent substitut, du directeur général ou de son délégué, du directeur du Service des ressources humaines, d'un représentant de l'Association québécoise des cadres scolaires, section Sir-Wilfrid-Laurier, et de l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier;

Dérogation au processus

ATTENDU QU'en raison d'un conflit d'horaire, le conseil des commissaires souhaite remplacer le commissaire-parent qui siège à ce comité par un autre commissaire;

**CC-190227-HR-0132**

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Anthony Beliotis que le commissaire-parent qui siège au comité de sélection pour le poste de direction des Affaires corporatives et de secrétaire général(e) soit remplacé par un commissaire.

**Adopté à l'unanimité**

Comité de sélection –  
direction des Affaires  
corporatives et secrétaire  
général(e)

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Anthony Beliotis que les membres du comité de sélection pour le poste de direction des Affaires corporatives et de secrétaire général(e) soient élus par scrutin secret.

**Adopté à l'unanimité**

Mode de votation

**CC-190227-HR-0133**

Comité de sélection –  
direction des Affaires  
corporatives et secrétaire  
général(e)

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Vicky Kaliozakis que le directeur général adjoint et la directrice des Affaires corporatives et secrétaire générale par intérim agissent comme scrutateurs dans le cadre de l'élection des membres du comité de sélection pour le poste de direction des Affaires corporatives et de secrétaire général(e).

Scrutateurs

**Adopté à l'unanimité**

**CC-190227-HR-0134**

Comme le premier tour de scrutin mène à une égalité des voix entre les commissaires Guy Gagnon et Melissa Wall, un deuxième tour de scrutin est nécessaire.

À la suite du deuxième tour de scrutin, le commissaire Guy Gagnon est élu pour remplacer le commissaire-parent.

Le président demande des propositions de candidature pour les postes de substitut.

La commissaire Melissa Wall propose sa propre candidature.

La commissaire Anne McMullon propose le commissaire-parent Stéphane Henley. Le commissaire-parent Henley refuse.

Le commissaire James Di Sano propose la commissaire-parent Tara Anderson. La commissaire-parent Anderson refuse.

La commissaire Melissa Wall propose le commissaire-parent Anthony Beliotis. Le commissaire-parent Beliotis accepte.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Guy Gagnon, après avoir précisé qu'il sera nécessaire d'élire un deuxième commissaire substitut, de clore la période de mise en candidature.

Comité de sélection –  
direction des Affaires  
corporatives et secrétaire  
général(e)

Dérogation au processus

**CC-190227-HR-0135**

ATTENDU QUE les comités de sélection de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier sont composés du président, d'un commissaire, d'un commissaire-parent, d'un commissaire substitut, d'un commissaire-parent substitut, du directeur général ou de son délégué, du directeur du Service des ressources humaines, d'un représentant de l'Association québécoise des cadres scolaires, section Sir-Wilfrid-Laurier, et de l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires souhaite s'assurer du nombre approprié de représentants au comité de sélection advenant des absences ou des conflits d'horaires;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Guy Gagnon qu'un commissaire substitut additionnel soit nommé au comité de sélection pour le poste de direction des Affaires corporatives et de secrétaire général(e).

**Adopté à l'unanimité**

Le président demande aux membres du conseil s'ils s'opposeraient à la nomination de la commissaire Melissa Wall au deuxième siège de commissaire, étant donné qu'elle était deuxième pour le premier siège. Le conseil accepte.

La commissaire Melissa Wall quitte la séance.

**HEURE : 20 h 35**

La commissaire Vicky Kaliozakis se porte volontaire pour siéger comme deuxième commissaire substitut.

La commissaire Melissa Wall réintègre la séance.

**HEURE : 20 h 36**

Comité de sélection –  
direction des Affaires  
corporatives et secrétaire  
général(e)

Comité de sélection

**CC-190227-HR-0136**

ATTENDU QUE le poste de direction des Affaires corporatives et de secrétaire général(e) est actuellement vacant et qu'il est occupé de façon intérimaire depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017;

ATTENDU QUE le Service des ressources humaines a affiché le poste de direction des Affaires corporatives et de secrétaire général(e) et a fait appel aux services d'un chasseur de têtes;

ATTENDU QUE les candidats retenus pour le poste seront convoqués en entrevue par le comité de sélection conformément à la procédure n° 2012-CA-20, à l'article 5.2 de la politique n° 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS), section Sir-Wilfrid-Laurier*, et de l'article 5.4 de la politique n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier (AASWL)*;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier établisse un comité de sélection composé des membres suivants pour mener les entrevues :

Commissaire (président) :	Paolo Galati
Commissaire :	Guy Gagnon
Commissaire :	Melissa Wall
Commissaire substitut n° 1 :	Peter MacLaurin
Commissaire substitut n° 2 :	Vicky Kaliozakis
Commissaire-parent substitut :	Anthony Beliotis
Directrice générale ou délégué	
Directeur du Service des ressources humaines	
Représentant de l'AQCS	
Représentant de l'AASWL	

**Adopté à l'unanimité**



## 8.4 Ressources matérielles et transport

### 8.4.1 Mandat de négociation – transfert de terrain

#### 8.4.1.1 Ville de Blainville

En réponse à une question de la commissaire-parent Tara Anderson, le président précise que le parc-école serait ouvert aux citoyens après les heures de classe.

Mandat de négociation –  
transfert de terrain

Ville de Blainville

**CC-190227-MR-0137**

ATTENDU QUE la Ville de Blainville a demandé à la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier d'entamer des négociations sur la possibilité de transférer à la commission scolaire un terrain de 391,1 m<sup>2</sup> situé derrière l'école primaire Pierre-Elliott-Trudeau;

ATTENDU QUE la Ville de Blainville a fait savoir qu'elle se chargerait de préparer le terrain et d'assumer les frais juridiques liés au transfert;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite étudier plus à fond cette offre, car le terrain représente un potentiel comme parc-école et serait un bel ajout à la cour d'école de l'école primaire Pierre-Elliott-Trudeau;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier étudie la possibilité de créer un parc-école sur ce terrain, la Ville de Blainville souhaiterait négocier une entente de partenariat pour l'utilisation du parc-école par la communauté;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Stéphane Henley que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier confie au directeur du Service des ressources matérielles et du transport le mandat d'étudier l'offre faite par la Ville de Blainville;

QUE, conformément au règlement n° 2008-CA-01 : *Délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*, le directeur général adjoint soit autorisé à signer tout document concernant le transfert de ce terrain, si un tel transfert s'avère bénéfique pour la commission scolaire;

QUE, si tel est le cas, la commission scolaire entame des négociations avec la Ville de Blainville concernant le transfert de ce terrain et une entente de partenariat pour l'utilisation de ce terrain comme futur parc-école;

ET QU'aux termes des négociations concernant le transfert de ce terrain, l'entente de partenariat avec la Ville de Blainville soit présentée au comité administratif qui, après étude, fera une recommandation au conseil des commissaires pour approbation finale.

**Adopté à l'unanimité**

#### 8.4.1.2 Ville de Mascouche

Mandat de négociation -  
transfert de terrain

Ville de Mascouche

**CC-190227-MR-0138**

ATTENDU QUE la Ville de Mascouche a informé la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier qu'elle a récemment fait l'acquisition de la rue Elm, auparavant une rue privée, adjacente au bâtiment 2 de l'école primaire Pinewood (« l'école »);

ATTENDU QUE la Ville de Mascouche a besoin d'une parcelle de terrain sur laquelle est située l'école, soit le lot n° 6 300 146 d'environ 38 m<sup>2</sup> figurant au cadastre du Québec dans la circonscription de l'Assomption, afin de rendre la rue Elm conforme aux normes routières municipales;

ATTENDU QUE la Ville de Mascouche offre la somme de 100 \$ à la commission scolaire pour l'acquisition de ladite parcelle de terrain et pour d'autres raisons;

ATTENDU QU'il existe une parcelle de terrain appartenant à la Ville de Mascouche sur la rue Elm (le lot n° 2 024 910) qui suit la ligne séparative de l'école et que la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite acquérir pour résoudre certaines questions de sécurité et y aménager possiblement un parc-école;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation du comité administratif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier confie au directeur du Service des ressources matérielles et du transport le mandat d'étudier cette offre de vente ou d'échange de terrains;

ET QUE les résultats de cette étude soient présentés au comité administratif qui, après en avoir fait l'examen, fera une recommandation au conseil des commissaires pour approbation.

**Adopté à l'unanimité**

#### **8.4.2 Engagement d'un entrepreneur**

##### **8.4.2.1 École primaire Laurentian – travaux de réaménagement – blocs sanitaires, réfection de la maçonnerie et remplacement des portes extérieures**

Le directeur du Service des ressources matérielles et du transport présente deux soumissions qu'il a reçues en indiquant que le soumissionnaire conforme le plus bas a déjà réalisé des contrats pour la commission scolaire.

En réponse à une question du commissaire-parent Anthony Beliotis, le directeur du Service des ressources matérielles et du transport fait savoir que neuf toilettes sur trois étages seront rénovées.

Engagement d'un entrepreneur

ATTENDU la nécessité de procéder au réaménagement des blocs sanitaires, à la réfection de la maçonnerie et au remplacement des portes extérieures à l'école primaire Laurentian;

École primaire Laurentian – travaux de réaménagement des blocs sanitaires, réfection de la maçonnerie et remplacement des portes extérieures

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a adopté les mesures 50621, 50625 et 50626 visant à financer la réfection, l'entretien et la rénovation des bâtiments des commissions scolaires;

ATTENDU QU'un appel d'offres public pour ces travaux de rénovation a été publié et que les soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres ont été ouvertes le 18 février 2019;

**CC-190227-MR-0139**

ATTENDU QUE la conformité de tous les soumissionnaires a été vérifiée;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles et du transport, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat de réaménagement des blocs sanitaires, de réfection de la maçonnerie et de remplacement des portes extérieures à l'école primaire Laurentian à l'entreprise **Construction J. Raymond inc.**, au coût total de 1 491 000,00 \$, avant les taxes (1 714 277,25 \$, toutes taxes comprises, ou 1 593 681,44 \$, taxes nettes);

QUE le président ou, en son absence ou à sa connaissance, la vice-présidente, ainsi que la directrice générale ou, en son absence ou à sa connaissance, le directeur général adjoint, soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente;

ET QUE le directeur du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisé à signer des documents donnant plein effet à la présente, conformément au règlement n° BL2008-CA-01 : *Délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.*

**Adopté à l'unanimité**

#### 8.4.2.2 École primaire Twin Oaks – travaux de réfection de la toiture

En réponse aux questions du conseil, le directeur du Service des ressources matérielles et du transport apporte les précisions suivantes :

- La toiture à réparer se trouve dans l'ancienne partie de l'école. Il devra vérifier la superficie de la surface du toit puisqu'il n'a pas cette information à portée de main.
- La toiture a été remplacée il y a environ 20 ans.
- Il a quelques unités électriques sur le toit.

Engagement d'un entrepreneur

École primaire Twin Oaks – travaux de réfection de la toiture

CC-190227-MR-0140

ATTENDU la nécessité de procéder à la réfection de la toiture à l'école primaire Twin Oaks;

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a adopté les mesures 50621, 50625 et 50626 visant à financer la réfection, l'entretien et la rénovation des bâtiments des commissions scolaires;

ATTENDU QU'un appel d'offres public pour ce projet de réfection a été publié et que les soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres ont été ouvertes le 19 février 2019;

ATTENDU QUE la conformité de tous les soumissionnaires a été vérifiée;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles et du transport, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat de réfection de la toiture à l'école primaire Twin Oaks à l'entreprise **Couvreur Verdun inc.**, au coût total de 819 495,00 \$, avant les taxes (942 214,38 \$, toutes taxes comprises, ou 875 931,57 \$, taxes nettes);

QUE le président ou, en son absence ou à sa connaissance, la vice-présidente, ainsi que la directrice générale ou, en son absence ou à sa connaissance, le directeur général adjoint, soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente;

ET QUE le directeur du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisé à signer des documents donnant plein effet à la présente, conformément au règlement n° BL2008-CA-01 : *Délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.*

**Adopté à l'unanimité**

### 9.0 Points d'information

#### 9.1 Rapport de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier

Aucun rapport n'est présenté.

#### 9.2 Rapport des commissaires-parents

##### 9.2.1 Rapport du comité de parents

Le commissaire-parent Anthony Beliotis fait savoir qu'à la dernière rencontre du comité de parents, les membres ont élu un nouveau commissaire-parent pour le primaire en remplacement de Charbel Mourad qui a démissionné de son poste. M. Mourad est toujours un délégué du comité de parents de l'Académie Hillcrest.

### 9.2.2 Rapport du comité EHDAA

Le commissaire-parent Stéphane Henley fait savoir que la conférence du comité EHDAA qui a eu lieu la semaine dernière s'est bien passée et il remercie les commissaires qui y ont assisté.

La commissaire Vicky Kalitziakis mentionne qu'elle était présente et félicite l'équipe des Services pédagogiques pour ces présentations instructives.

### 9.3 Rapport de l'ACSAQ

Le commissaire Peter MacLaurin fait savoir que le président et le directeur général de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) comptent visiter toutes les commissions scolaires membres dans les prochains mois pour leur parler du plan stratégique de l'ACSAQ et de sa mise en œuvre. Se voulant proactif, le plan stratégique vise à dépeindre les commissions scolaires de façon plus positive. Il ajoute qu'il y aura des coûts pour assurer la mise en œuvre du plan et que son financement fait actuellement l'objet de discussions.

Le président mentionne qu'il a fait parvenir le plan stratégique de l'ACSAQ aux membres du conseil.

Des discussions s'ensuivent portant sur les sujets suivants :

- L'avenir des commissions scolaires sera probablement décidé devant les tribunaux, ce qui entraînera des coûts importants. L'ACSAQ et ses commissions scolaires membres peuvent-elles donc se permettre d'assumer ces coûts ainsi que ceux associés à la mise en œuvre du plan stratégique?
- Agissant comme groupe de pression, l'ACSAQ confronte depuis longtemps le MEES sur l'instruction en anglais et les droits linguistiques;
- Le MEES ne peut utiliser la clause de dérogation pour abolir les commissions scolaires anglophones.
- Le MEES souhaiterait avoir un contrôle majoritaire sur l'éducation à partir de Québec.
- Lorsque les nouveaux projets de loi déposés à l'Assemblée nationale seront sanctionnés, le gouvernement pourra s'immiscer dans le travail de gestion quotidienne des commissions scolaires.
- Nous devons garder en tête qu'il est essentiel que quelqu'un parle au nom des élèves et des parties intéressées.
- Bien que le transfert de l'école secondaire Riverdale de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson à la commission scolaire francophone n'était pas juste, le MEES en avait le droit.
- Seuls les droits linguistiques de la minorité sont protégés, et non l'existence des commissions scolaires anglophones.

### 10.0 Période de questions

En réponse aux questions du commissaire Guy Gagnon, la directrice générale apporte les précisions suivantes :

- La commission scolaire ne demande pas aux nouveaux employés s'ils portent ou non un symbole religieux. Le nombre d'employés portant un signe religieux est considéré comme minime.
- La commission scolaire doit respecter les dispositions sur la religion dans ses conventions collectives.
- Comme le gouvernement n'a pas encore déposé son projet de loi visant à bannir les symboles religieux, on ne connaît pas encore les répercussions sur la commission scolaire.

### 11.0 Correspondance

Il n'y a aucune correspondance.

## 12.0 Questions diverses

### 12.1 Procédure à suivre pour communiquer des informations aux commissaires

La commissaire Anne McMullon fait part de ses préoccupations concernant la procédure à suivre pour rapidement informer les membres du conseil sur des changements les concernant. Elle explique qu'elle avait appris la démission du commissaire-parent pour le primaire d'une personne dans la communauté le jour suivant la réunion du comité de parents.

Le commissaire Bob Pellerin demande si l'information a été fournie par la secrétaire du comité de parents et s'il y aurait lieu de déposer une plainte contre cette personne.

La directrice générale précise que le commissaire-parent pour le primaire n'a pas démissionné du comité de parents mais du conseil des commissaires.

Ce n'est pas dans le mandat du comité de parents d'informer les commissaires de la démission du commissaire-parent pour le primaire. Elle ajoute que le commissaire-parent pour le primaire a transmis sa démission au président du conseil qui l'a ensuite transmis à la directrice du Service des Affaires corporatives et secrétaire générale par intérim.

La directrice des Affaires corporatives et secrétaire générale par intérim indique que la *Loi sur les élections scolaires* prévoit seulement un processus pour la démission d'un commissaire et non d'un commissaire-parent. En vertu de cette loi, le conseil doit être informé du départ d'un commissaire à la séance qui suit son départ, à moins d'une entente entre le président et la secrétaire générale pour diffuser la nouvelle autrement. On peut présumer que cette procédure s'applique aussi aux commissaires-parents.

Des discussions s'ensuivent et la directrice générale fait savoir que le président a reçu un courriel du commissaire-parent pour le primaire l'informant qu'il démissionnait de son poste au conseil. Le président a alors informé la Direction et, à partir de ce moment, il semble y avoir eu un manque de communication quant à qui, du président ou d'un membre de la Direction, devait informer les commissaires. Le conseil des commissaires a été informé de la démission du commissaire-parent pour le primaire après la réunion du comité de parents, où l'annonce a été rendue publique. Des mesures seront mises en place pour éviter ce genre de situation à l'avenir.

En réponse à une des questions posées au point 8.4.2.2, le directeur du Service des ressources matérielles et du transport fait savoir que la superficie du toit à réparer à l'école primaire Twin Oaks est de 18 825 pieds carrés.

## 13.0 Clôture

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que la séance soit levée.

**Adopté à l'unanimité**

**HEURE : 21 h 22**

**PROCHAINE SÉANCE ⇒ ORDINAIRE ⇒ 27 mars 2019**